



29, rue du Légué – 22000 SAINT BRIEUC

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE.

M. le Directeur
Direction interdépartementale des routes Ouest
L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
35031 Rennes Cedex

Saint Brieuç, le 20 septembre 2016

Objet : Travaux viaduc du Gouët - Circulation cyclable

Monsieur le Directeur,

L'association Vélo Utile, qui œuvre pour la promotion des déplacements à vélo sur l'agglomération briochine rassemblant à ce jour plus de 300 membres et représente les usagers du vélo au quotidien dans leurs déplacements utilitaires, s'étonne de découvrir par voie de presse l'annonce de travaux de réfection des joints des viaducs du Gouédic et du Gouët. En effet, malgré des échanges au printemps avec vos services où nous vous proposons de partager la recherche de solutions afin de préserver cet axe à la circulation à vélo utilisé quotidiennement, nous déplorons l'absence de prise en compte de notre demande et regrettons fortement que vous ayez pris la décision de fermer les pistes cyclables du 26 septembre au 8 octobre 2016.

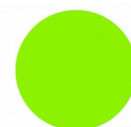
Par ailleurs, en 2011, l'association avait participé au COPIL de l'aménagement cyclable de la RN12. Depuis cette date, nous n'avons constaté aucun travaux ni aménagement sur cet axe en faveur du vélo bien que les déplacements utilitaires à vélo se multiplient sur l'agglomération de Saint-Brieuc. Ces travaux de réfection auraient pu alors être mis à profit pour améliorer et sécuriser la circulation à vélo sur ces viaducs et offrir ainsi une véritable alternative au déplacement tout voiture.

A ce titre, nous déplorons également l'absence totale de solutions proposées pour éviter l'usage de l'automobile. Car, même s'il s'agit de propositions d'actions temporaires, ces travaux auraient pu servir de test pour agir sur l'offre de mobilité à l'échelle de l'agglomération pour réduire le trafic automobile, comme par exemple :

- prioriser les transports collectifs ;
- conforter la place du vélo ;
- diversifier les solutions de mobilité en proposant à chaque usager la meilleure option : covoiturage, parking relais, autopartage, transports en commun, etc.

Depuis 50 ans, l'agglomération s'est construite autour d'un usage facile et économique de la voiture. Cependant, au regard notamment de la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, nous craignons que cette page de l'histoire soit désormais révolue. Ainsi, étudier la diversité des solutions de mobilité nous semble une nécessité.

Le territoire de l'agglomération de Saint-Brieuc peut profondément changer dans les années qui viennent si des décisions ambitieuses et collectives sont prises pour offrir de nouvelles conditions de mobilité. Sa qualité de vie, sa cohésion sociale, son économie, son paysage, son environnement, sa contribution aux enjeux climatiques auront beaucoup à gagner d'une mobilisation forte autour de ces questions de transport.





ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
DANS L'AGGLOMÉRATION BRIOCHINE.

Ainsi, nous vous demandons à nouveau de rechercher une alternative pour le maintien d'une circulation des vélos sur ces deux ouvrages pendant les travaux et restons à votre disposition pour collaborer à l'élaboration de solutions aux déplacements.

Comptant sur votre intérêt dans la mise en sécurité et l'amélioration du confort des déplacements à vélo, nous vous prions, Monsieur le Directeur, de croire à l'expression de nos sincères salutations vélocipédiques.

Membre du conseil d'administration collégial de Vélo Utile
Elise GARNIER

Copie : Ouest-France
Le Télégramme
Saint-Brieuc Agglomération
M. le Préfet
DDTM
Conseil Départemental des Côtes d'Armor
Ville de Saint-Brieuc
Ville de Plérin

